

NOS VICTOIRES ET NOS COMBATS EN 2025



Assurer un accès direct des TPE à leurs marchés



- Obtention d'une limitation de la sous-traitance à 2 rangs
- Accès simplifié aux marchés publics avec «Passe Marché»
- Lutte contre les marchés publics globaux
- Un combat pour simplifier le recours au groupement d'entreprises

Aider les TPE à conserver leurs parts de marché en rénovation énergétique

- Obtention d'une défiscalisation des donations intra-familiales pour la réalisation de travaux
- Obligation de qualification pour les entreprises qui sous-traitent des travaux aidés à des entreprises RGE
- Maintien du budget MaPrimeRénov pour l'année 2025 et des rénovations par gestes
- Prolongation pour les rénovations énergétiques des marchés de gré à gré jusqu'à 100 000 € HT
- Créer un parcours de rénovation énergétique par étapes
- Prolongation de l'accompagnement des TPE sur les aides disponibles

Alléger et simplifier des obligations fiscales

- Remplacement de l'attestation de TVA par une mention sur le devis ou la facture
- Exclusion des camionnettes de moins de 3 rangs de sièges de la taxe sur l'affectation des véhicules de tourisme à une activité économique

Faciliter la formation des artisans et de leurs salariés

- Prolongation de la prise en charge des formations FEEBAT
- Reconduction par Constructys d'un plan TPE favorisant la formation des salariés de ces entreprises
- Reconduction du financement par le FAFCEA des formations individualisées des chefs d'entreprises
- Renouvellement de la certification Gestionnaire d'une entreprise artisanale du bâtiment
- Maintien des exonérations de charges sur le salaire des apprentis

Défendre le modèle économique de la TPE

- Un combat incessant pour porter la voix des petites entreprises
- Préservation d'un lieu de dialogue social réservé aux TPE
- Obtention de la priorité aux TPE pour les subventions prévention des risques ergonomiques
- Obtention d'aides exceptionnelles pour les TPE mahoraises
- Abaissement de l'âge de la retraite progressive à 60 ans
- Réforme de l'assiette sociale des travailleurs indépendants
- Poursuite du combat pour le maintien du statut du conjoint collaborateur
- Abaïsser le seuil de franchise de TVA pour le bâtiment



Protéger la transmission des savoir-faire par l'apprentissage

- Maintien d'un fort soutien à l'embauche d'apprenti pour les TPE
- Gratuité de l'apprentissage proposé par les CFA aux entreprises formatrices



L'utilité de la CAPEB encore démontrée en 2025 ou comment la force d'un collectif de 62 000 artisans du bâtiment adhérents bénéficie à toutes les entreprises artisanales du bâtiment.